Les propositions du Comité interministériel du handicap **[1]**

Le 25 octobre 2018, le Premier ministre Édouard Philippe a réuni l'ensemble du gouvernement pour un second Comité interministériel du handicap (CIH). L'objectif de ce conseil des ministres annuel dédié au handicap est de prendre en compte les spécificités du handicap dans la construction de l'ensemble des politiques publiques. La première feuille de route du gouvernement, mise en place le 20 septembre 2017, est aujourd'hui renforcée par trois piliers : la participation effective des personnes en situation de handicap à la co-construction des politiques publiques ; la simplification de l'accès au droit comme chantier prioritaire afin de gagner en qualité de service ; la conception universelle pour penser à l'élaboration des politiques publiques en amont et non a posteriori. En dehors des deux chantiers-phares, l'école et l'emploi, dix nouvelles mesures visant à faciliter la vie des personnes en situation de handicap sont annoncées.
En savoir plus (Secrétariat d'État auprès du Premier ministre chargé des personnes handicapées) [2]
Télécharger le dossier de presse [3]

Liens
[1] https://www.inshea.fr/fr/content/les-propositions-du-comit%C3%A9-interminist%C3%A9riel-du-handicap
[2] https://handicap.gouv.fr/le-secretariat-d-etat/acteurs/comite-interministeriel-du-handicap-cih/article/les-propositions-du-cih-25-octobre-2018
[3] https://handicap.gouv.fr/IMG/pdf/dp_-_cih_2018.pdf